

# Nos juges expliquent par le colonialisme les projets terroristes d'Adlène Hicheur

Adlène Hicheur projetait d'aider un groupe terroriste islamique à perpétuer des attentats en France. Pour cela, il vient d'être condamné à cinq ans d'emprisonnement, dont un avec sursis.[\[1\]](#)

Compte tenu des deux ans et demi qu'il a passés à l'ombre, et par le jeu des « remises de peine », il sortira bientôt. Trop sévère, pas assez ? Chacun pensera ce qu'il veut de la peine.

Ce qui m'interpelle, c'est que, pour rendre son verdict, le tribunal correctionnel a cru bon de considérer un aspect jusqu'alors inédit, au titre de circonstance atténuante :

*« On sent, à travers les messages de cet homme intelligent et fier, la douleur d'appartenir à un peuple qui a effectivement été colonisé pendant deux siècles par des représentants de son pays d'accueil et d'adoption, ainsi que la difficulté à surmonter cette antinomie. »*

Pour traduire en termes clair, voilà cinquante ans que les Algériens nous ont chassé, voilà cinquante ans que nos compatriotes harkis et pieds-noirs ont choisi, quand on leur en a laissé le temps, la valise plutôt que le cercueil...

Voilà cinquante ans que les politiques algériens ont choisi l'indépendance, voilà cinquante ans que, malgré des ressources naturelles abondantes en gaz et en pétrole, ils s'avèrent pourtant incapables de donner des perspectives à leur peuple. Absence de perspective qui, durant ce demi siècle, a conduit nombre d'Algériens à chercher chez l'ancien colonisateur vilipendé cette prospérité que leurs gouvernements successifs gardent pour eux et leurs clients.

Adlène Hicheur, né quinze ans après les massacres du 5 juillet 1962 à Oran[2], fait partie de ces émigrés qui viennent manger dans une main qu'ils ont mordu, mais les juges français considèrent qu'il a des excuses pour s'associer à un remake de ces pogroms anti-français car il ne peuvent « *de même ignorer qu'Adlène Hicheur est né à Sétif, ville de triste mémoire, ce qui n'a pu que renforcer son sentiment d'injustice, d'humiliation devant le sort réservé à ses pères* » . Les massacres de Sétif[3] ont eu lieu 32 ans avant la naissance de notre physicien francophobe, pourtant nos juges n'hésitent pas à montrer leur compréhension envers cet homme qui se proposait de désigner des cibles aux terroristes islamistes, dans son « *pays d'accueil et d'adoption* »... c'est sans doute ainsi également qu'on doit comprendre l'indulgence de certains de nos compatriote envers feu Mohammed Merah, fanatique islamiste antisémite ?

Les Turcs ont colonisé bien plus longtemps, et bien plus férocément, tout le Maghreb, pourtant nulle rancoeur anti-ottomane n'anime les populations d'Afrique du Nord... parce qu'ils partagent la même religion. Les Indochinois n'ont pas de rancoeur raciste envers les Français. Pourtant aujourd'hui, des juges français comprennent que nous subissions les conséquences des actes de nos pères !

Ces juges défendent-ils ainsi la République ? Est-ce ainsi qu'ils protègent-ils le peuple qui les a fait juge ?

Peuple de France, n'oublie pas que la Liberté ne t'a pas été donnée : elle a été conquise par le sang de tes pères, quelle qu'aient été leur couleur ou leur foi. Compatriote, si demain, au nom d'une religion, au nom d'une idéologie, au nom de la rancoeur envers tes pères, d'autres voulaient te l'enlever, saurais-tu à ton tour te lever pour préserver cet héritage à tes enfants, fût-ce au prix de ta vie ?

**François Lahab**

---

[1]

<http://tempsreel.nouvelobs.com/societe/20120504.FAP3324/adlene-hicheur-condamne-a-cinq-ans-de-prison-dont-un-avec-sursis.html>

[2] [http://fr.wikipedia.org/wiki/Massacre\\_du\\_5\\_juillet\\_1962](http://fr.wikipedia.org/wiki/Massacre_du_5_juillet_1962)

[3]

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Massacres\\_de\\_S%C3%A9tif\\_et\\_Guelma](http://fr.wikipedia.org/wiki/Massacres_de_S%C3%A9tif_et_Guelma)